



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 15 / 03 / 2023

Dossier complet le : 07 / 06 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-0586

1 Intitulé du projet

Défrichement de 11 063 m2 de futaies feuillues sur la commune de La TRINITE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

N° SIRET

Représentant de la personne morale : ☐ Madame
Nom

Raison sociale

Type de société (SA, SCI...)

☐ Monsieur
Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47° a)	Défrichement d'une superficie de 11 063 m ² , une parcelle en zone AU.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☒ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une résidence de trois bâtiments (R+3 & R+2) en partie haute du terrain et la viabilisation de 10 parcelles pour la construction de villas.

Un plan de masse du projet est proposé en annexe 4a « présentation du projet » :

- Construction 28 logements
- 10 parcelles viabilisées
- Espaces verts et aires de jeux

4.2 Objectifs du projet

-Diversifier les types de logements et d'activités proposés à la population locale tout en restant compatible à un cadre de vie de qualitatif.

Et à cet effet, le défrichement sera limité aux emprises des bâtiments et des parkings. La végétation existante hors emprise des travaux sera conservée.

- Concevoir une architecture bioclimatique et respectueuse de l'environnement.

Exploitation maximale des ressources en énergie renouvelable par la couverture de l'ensemble des besoins énergétiques avec le photovoltaïque en injectant sur le réseau public.

- Récupération des eaux pluviales de toiture pour l'entretien des communs des bâtiments et l'arrosage des espaces verts en saison sèche.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le défrichement sera réalisé par abattage et arrachage de souches: septembre - novembre 2023.

- >Délimitation des massifs existants à conserver
- >Exécution des défrichements nécessaires
- >Plantation d'arbres et aménagement des espaces

Obtention des Autorisations d'Urbanisme : Octobre - Novembre 2023

Travaux : 2024

- > Période de préparation (Lots Gros Oeuvre) : décembre 2023 - février 2024
 - > travaux de terrassement et préparation de la plateforme : janvier 2024
 - > Gros Oeuvre : Février - Octobre 2024
 - > VRD : Aout 2023 - mars 2025
 - > CET : Mars 2023 - février 2025
 - > CES : Septembre 2024 - Mars 2025
- Livraison : Avril 2025

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera la résidence à réaliser.

- Entretien des espaces verts aménagés

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Procédure de l'examen au cas par cas
- Demande d'autorisation de défrichement, demande d'autorisation d'urbanisme (PA/PD/PC) et déclaration ou demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Superficie de la parcelle	11 063 m2
- Emprise au sol des bâtiments	650 m2
- Emprise parcelles viabilisées	5 500 m2
- Voiries et parkings	4 513 m2
- Espaces verts aménagés	400 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Lotissement les 4 vents

Localité : TRINITE

Code postal : 9 7 2 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 1 4 ° 7 4 ' 2 1 " 2 Lat. : 6 0 ° 9 7 ' 0 7 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

TRINITE

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelle couvert par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 21/01/2021 :

- Zone U3 (Zone urbaine périphérique dense)

^[1] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site est localisé à environ: - 9 km au Nord Ouest de la ZNIEFF n °0007 « La Baie du Trésor » - 5 km au Nord Ouest de la ZNIEFF n °0011 « La Mangrove du galion » - 5,5. km au Nord Ouest de la ZNIEFF n °0037 « Les Pointes Jean-Claude et Bateau
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Le site est localisé à environ 5,5km au Nord Ouest de la Pointe Jean-claude Arrêté N° 08-02165 Le site est localisé à environ 7,4km au Nord ouest de Pointe Rouge - Morne Pavillon Arrêté N° 201602-0002
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	La ville de TRINITE est une commune du littoral de l'océan Atlantique. Le terrain se situe à plus de 900 m du rivage le plus proche
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	La commune est concernée par le PPRN de la Martinique pour les inondations, mouvement de terrain et sismique Le PPRN a été approuvé le 30 Décembre 2013 Parcelle classée: zone jaune
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Sans objet en Martinique
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Déchets verts et produits de débardages issus du défrichage qui seront déposés en décharges contrôlés. Les matériaux extraits, terre végétale en particulier, seront stockés de manière à être réutilisés sur le chantier, recyclés sur d'autres chantiers ou dans filière locales de valorisation ou évacués par des organismes agréés.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le niveau d'enjeu concernant les habitats et la flore est faible à moyen.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet est localisé sur une parcelle de 11 063 m2 constituée majoritairement d'une zone boisée présentant des arbres en fin de vie
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	- Risques mouvement de terrain : faible - Risques sismique: fort comme toute la Martinique - Risques d'inondation : néant
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet n'est pas de nature à engendrer des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	La phase chantier devrait générer des émissions sonores temporaires. La société en charge des travaux devra respecter une charte de chantier propre qui préconise un niveau acoustique de 70 dB(A) en limite de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Une sensibilisation des équipes sera réalisée sur l'impacte des nuisances sonores vis à vis des riverains.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le projet n'est pas de nature à engendrer des nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	En phase d'exploitation, la réalisation du projet va engendrer des rejets hydrauliques d'eaux usées liées au fonctionnement des bâtiments. Les eaux usées sont traitées par une station d'épuration des eaux usées (STEP).
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	La phase travaux générera des déchets potentiellement polluants (non dangereux, inertes et dangereux). En phase d'exploitation, les déchets seront de type ménager, ils seront triés sur site et évacués en filière locale.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte: - au patrimoine archéologique (en dehors du zonage de présomption de prescription archéologique), - au patrimoine architecturale (en dehors du périmètre ABF).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	La création de la résidence permettra de contribuer au dynamisme de la commune grâce aux activités qui y seront proposées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les aires de parking et voiries seront perméables et en grandes parties enherbées.

Dans le cadre de l'aménagement paysager, une ligne d'arbres est prévue en périphérie du site ainsi que des bosquets plantés entre les bâtiments mais également au niveau des parkings.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, de par sa nature et sa localisation, n'est pas susceptible de générer des nuisances qui n'aient été envisagées lors de sa conception. Il aura des effets positifs sur le milieu urbain, inhérent au programme de l'opération. (développement d'activité, proposition de services).

Au regard des informations présentées dans le présent formulaire, nous estimons que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☒
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

3.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire Propriétaire

A Trinité

Fait le 01/06/2023

Signature du (des) demandeur(s)

Wopdy Marie-Berthe Leub

C. Bely

PLAN DE SITUATION



Département :
MARTINIQUE

Commune :
TRINITE

Section : V
Feuille : 000 V 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 17/06/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

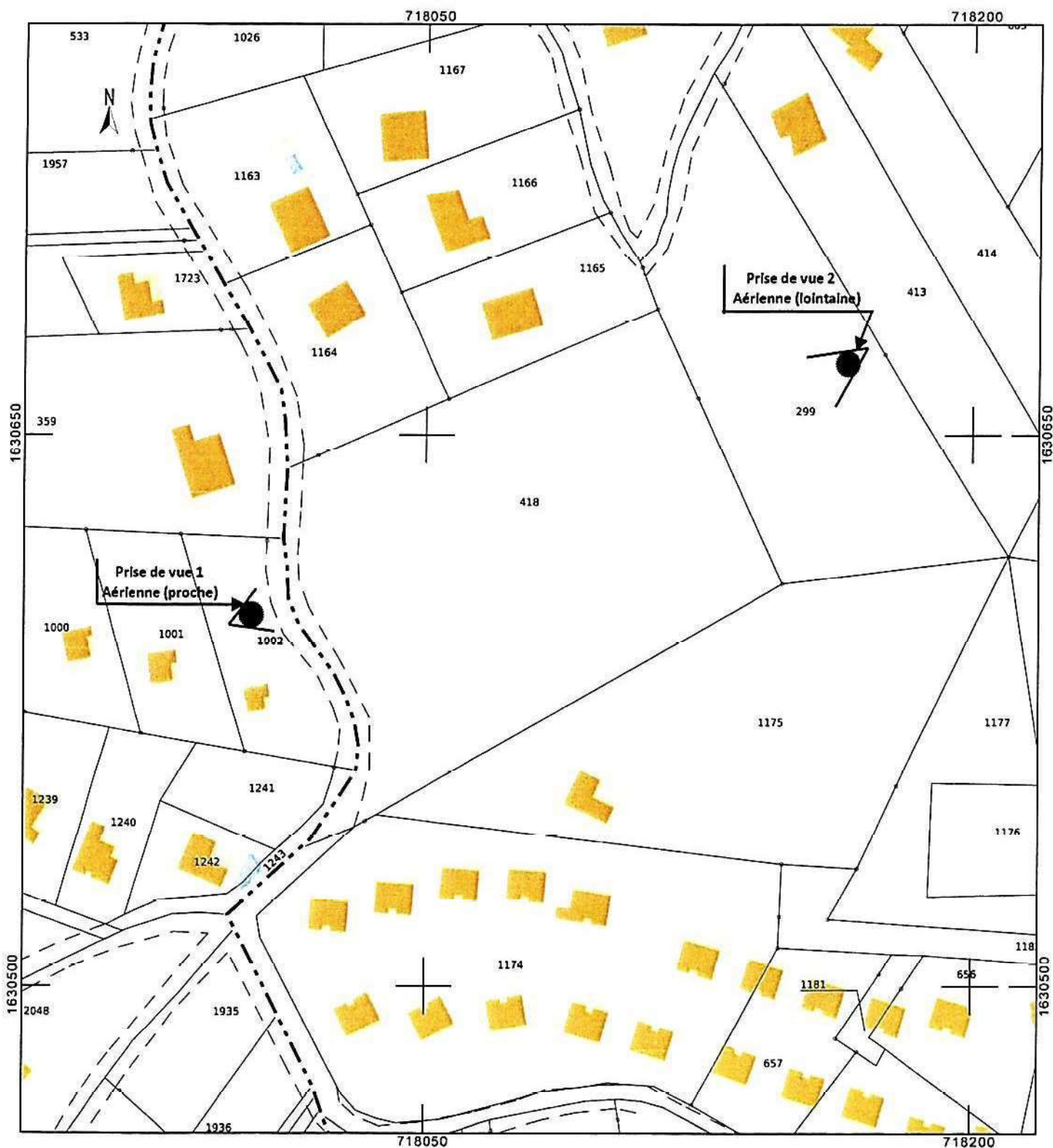
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

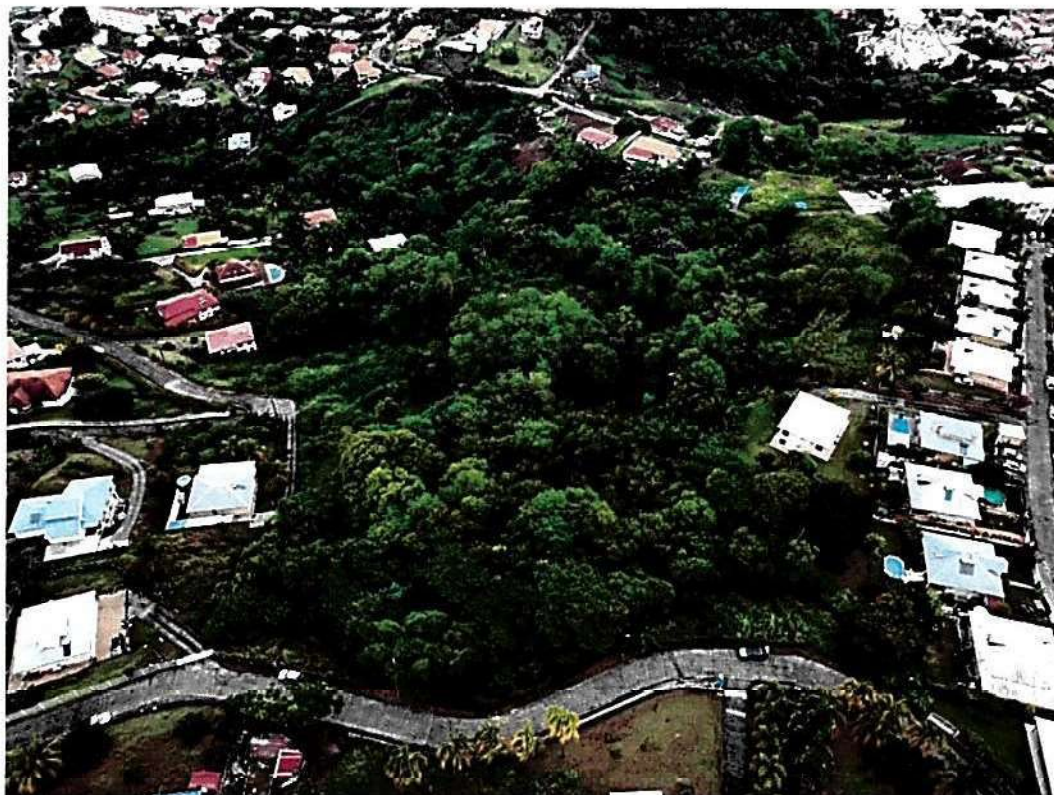
cadastre.gouv.fr

PLAN DE SITUATION



Le 01/ 06/2023

Prise de vue 1 aérienne (proche)



Prise de vue 2 aérienne (lointaine)





10 VILLAS TYPE F4
28 COLLECTIFS 14 F3 - 14 F2

PLAN DE MASSE Ech: 1/500e

BATIMENT B R+2
6 LOTS -3F3-3F2

BATIMENT A R+3
16 LOGTS 8F3-8F2

BATIMENT B R+2
6 LOTS -3F3-3F2